

ENSEMBLE POUR LA MISSION MISSION



DIOCÈSE D'ÉVRY
CORBEIL ESSONNES



Livret édité par Mgr Michel Dubost,
évêque d'Évry – Corbeil-Essonnes
et le Conseil Presbytéral.

Mars 2009

3^e édition - mise à jour en novembre 2013

Chiffres INSEE et département au 01/01/2013



À tous les catholiques du diocèse

« L'annonce de la Parole est nécessaire. Elle s'adresse à l'homme et forge en lui une conviction qui peut devenir vie. Afin que s'ouvre un chemin au coeur de la parole biblique en tant que Parole de Dieu, cette même Parole doit être annoncée ouvertement. »

Benoît XVI, aux Bernardins, 12 septembre 2008



Le III^{ème} Synode du diocèse s'est voulu missionnaire et c'est pourquoi il s'est fondé sur la Parole de Dieu et a demandé d'oser ouvrir l'Évangile à temps et à contretemps.

Se faisant, il s'inscrit dans la continuité des deux précédents Synodes et de l'action de mes deux prédécesseurs...

Monseigneur Herbulot n'avait-il pas sous-titré le « Courage de l'avenir », le document de référence pour la vie pastorale du diocèse à la suite des deux premiers Synodes : « Appelés ensemble à la mission » ? Le présent document prend donc la suite du « Courage de l'avenir » en essayant, à son tour, « d'harmoniser et de reformuler » les options pastorales du diocèse.

« Ensemble pour la mission » est l'œuvre du Conseil Presbytéral. Qu'il soit ici remercié de ce beau travail, qui servira à chacun, et notamment aux Conseils pastoraux de secteur et aux Équipes animatrices, mais aussi aux communautés, aux mouvements, aux services, aux groupes et à tous les baptisés pour trouver leur place dans la mission commune.

Je promulgue les orientations d' « Ensemble pour la mission ». Elles prennent valeur de décisions et engagent les catholiques de notre diocèse.

Mgr Michel Dubost
Évêque d'Évry – Corbeil-Essonnes

+ 7. Dubost

*Donné à Evry, le 7 avril 2009,
jour de la messe chrismale.*

Tu choisiras la vie

Les priorités diocésaines (Synode 2007)

p 9

Les axes qui se dégagent

Les quatre priorités synodales promulguées, leurs objectifs d'action et leurs principales propositions de mise en œuvre :

- Ouvrir l'Évangile à ceux qui ont soif de vie spirituelle
- Promouvoir une pastorale de proximité
- Célébrer l'Évangile dans une communauté diversifiée
- Mettre l'Évangile au cœur des familles

Ensemble, responsables de la mission

p 21

L'Église Peuple de Dieu

Au service de ce peuple, des ministères ordonnés

- L'évêque
- Les prêtres
- Les diacres

Les rôles spécifiques des baptisés

- Les laïcs
 - Leur vocation propre
 - La charge pastorale de la communauté chrétienne
- Les religieuses et les religieux

Les secteurs pastoraux

p 29

Les paroisses

p 30

L'articulation secteur pastoral – paroisses

L'Équipe animatrice

Les relais de quartiers

Le Conseil paroissial pour les affaires économiques (C.P.A.E.)

La vie en secteur

p 33

Les prêtres dans les secteurs

L'Équipe pastorale de secteur (E.P.S.)

Le Conseil pastoral de secteur (C.P.S.)

Le Conseil de secteur pour les affaires économiques (C.S.A.E.)

L'Équipe pastorale des peuples

L'Équipe mission solidarité

Les vicariats

p 37

Mouvements et groupes

p 39

Documents - Histoire

Fiches Annexes

Les fiches techniques

p 41

- N°1 – Pastorale de secteur: proposition d'organigramme
- N°2 – Rédaction du projet pastoral
- N°3 – Équipe animatrice
- N°4 – Mise en place de relais dans les quartiers et les cités
- N°5 – Mise en place d'une Équipe Solidarité Mission
- N°6 – Création d'une Équipe Pastorale des Peuples
- N°7 – Évaluation

Les annexes

p 49

Annexe 1 – Relire l'histoire de l'Essonne

p 50

- Une terre pétrie d'histoire, sous l'influence de Paris
- L'Essonne, un jeune département
- Des différences marquées entre le nord et le sud du département
- Un territoire traversé par de grandes voies de communication nationales et régionales
- L'Essonne, un département démographiquement jeune
- L'Essonne en pointe dans la recherche et les nouvelles technologies
- Emploi et travail en Essonne: on bouge!
- L'établissement pénitentiaire de Fleury-Mérogis
- Conséquences pour l'Église en Essonne
- L'apport des congrégations religieuses et des communautés nouvelles
- L'Enseignement Catholique
- L'œcuménisme
- Le dialogue interreligieux: dans l'esprit d'Assise

Mémoire de ce qui nous a construits

p 58

- Les Synodes en Essonne
- Les grands événements

Annexe 2 – La pastorale de l'Enseignement Catholique

p 60

Annexe 3 – Les motions du Synode

p 61

Annexe 4 – Les Conseils de l'évêque (organigramme)

p 62

Annexe 5 – Le Conseil Épiscopal

p 63

Annexe 6 – Les Services diocésains

p 65

Annexe 7 – Quelques textes diocésains de référence

p 66

Annexe 8 – Liste des mouvements et associations de fidèles

p 67



Tu choisiras la vie

Le diocèse de Corbeil a été créé le 9 octobre 1966.

Le 1^{er} janvier 1989 il a reçu le nom d'Évry – Corbeil-Essonnes. Le territoire était peuplé d'environ 120.000 personnes dans les années 1950, il en compte aujourd'hui **1 233 645** (*INSEE- Population légale des communes au 01/01/2013, selon statistiques du 01/01/2010*) provenant de multiples pays du monde et provinces de France.

Rassemblés des quatre coins du monde par l'Esprit Saint dans l'Église d'Évry - Corbeil-Essonnes, les catholiques de ce diocèse :

- rendent grâce parce qu'ils se savent aimés de Dieu, parce qu'ils sont fiers de leurs différentes cultures d'origine, parce qu'ils sont fiers de l'histoire de leur Église locale.
- veulent répondre à l'appel à suivre le Christ prêtre, prophète et roi : par la prière et l'offrande d'eux-mêmes, par l'annonce de la Parole de Dieu, par la volonté de prendre leurs responsabilités pour la construction d'un monde pacifique et pour le service de leurs frères et sœurs au sein de l'Église.
- entendent l'appel à la sainteté et au Royaume que les religieux et religieuses présents dans le diocèse expriment par leur état de vie.

L'Église particulière de l'Essonne a été organisée, sous la responsabilité de ses pasteurs, par trois synodes successifs autour de quelques principes fondateurs :

- la reconnaissance du caractère fondamental de la Parole de Dieu.
- la volonté d'accueillir chacun et d'être missionnaire.
- l'importance donnée à la collaboration évêque – prêtres – diacres – religieux - religieuses et laïcs. La collaboration de tous se veut être au cœur de la vie diocésaine.
- l'importance donnée à la vie pastorale de proximité, tout en faisant des secteurs (qui permettent à plusieurs paroisses de vivre ensemble) l'unité de base de la vie ecclésiale.



Les priorités du diocèse



N'oubliez jamais que l'Église, et même l'humanité qui vous entoure et qui vous attend dans l'avenir, compte beaucoup sur vous, les jeunes, parce que vous avez en vous le don suprême du Père, l'Esprit de Jésus.

Benoît XVI, 20 juillet 2007

Vie spirituelle

Toute l'activité de l'Église est l'expression d'un amour qui cherche le bien intégral de l'homme: elle cherche son évangélisation par la Parole et par les Sacrements, entreprise bien souvent héroïque dans ses réalisations historiques ; et elle cherche sa promotion dans les différents domaines de la vie et de l'activité humaines.

Benoît XVI, Deus Caritas est
extrait du paragraphe 19, 2005

Famille

L'homme est la première route et la route fondamentale de l'Église.

Jean-Paul II, Redemptor Hominis 13

Proximité

Chers Amis, à l'aube du troisième millénaire, je vois en vous les sentinelles du matin (Isaïe 21, 11-12)... Aujourd'hui, vous êtes venus ici pour affirmer que, dans ce nouveau siècle, vous n'acceptez pas d'être des instruments de violence et de destruction ; que vous défendrez la paix en payant de votre personne si nécessaire.

Jean Paul II, JMJ de Rome, 20 août 2000

Diversité

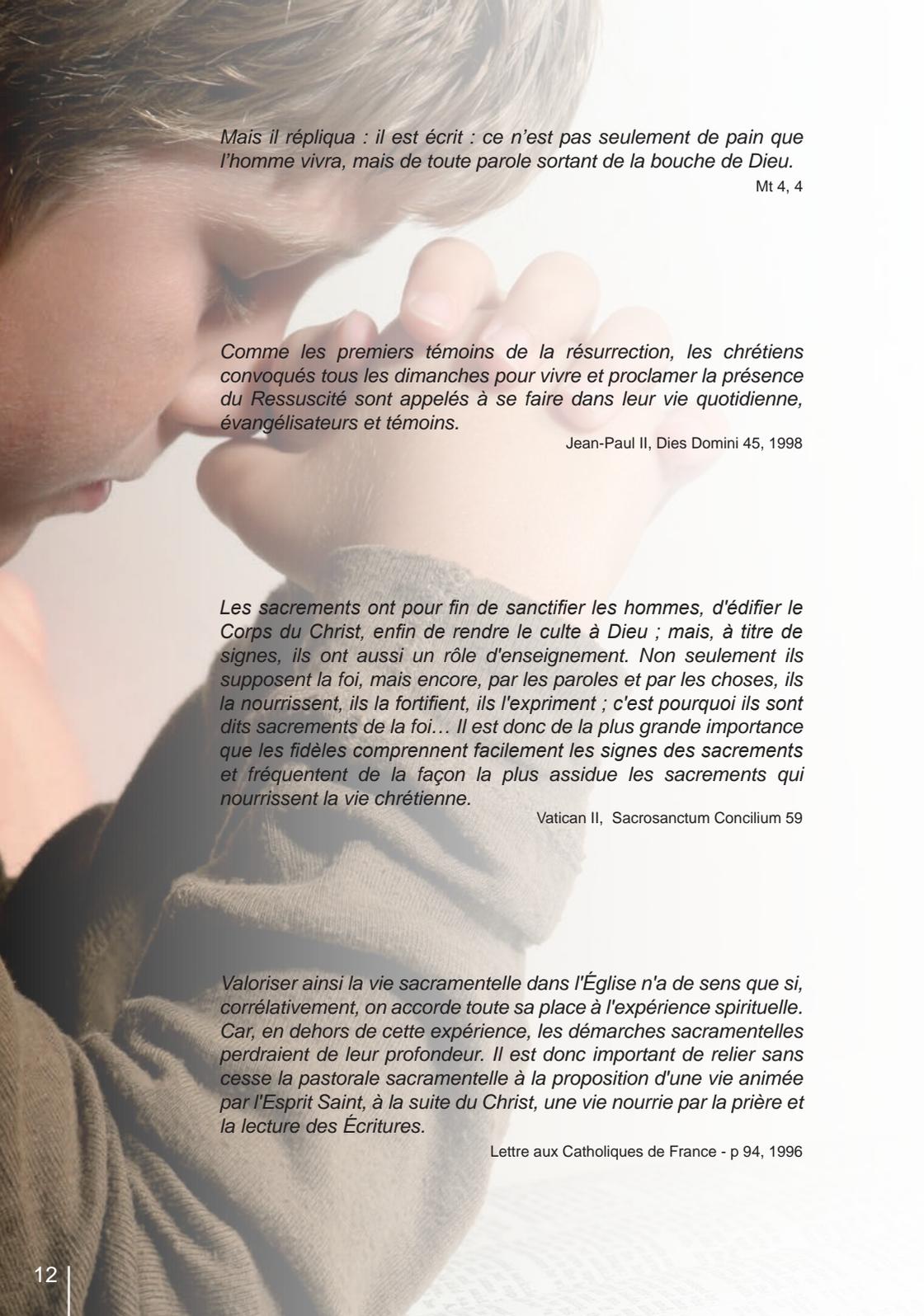
Les priorités du diocèse

définies par le Synode 2007

Oser être une Église :

- Pour ouvrir l'Évangile à ceux qui ont soif de vie spirituelle.
- Pour vivre l'Évangile de partage avec tous ceux que Dieu a placés à proximité.
- Pour célébrer l'Évangile dans une communauté diversifiée.
- Pour mettre l'Évangile au cœur de la vie des familles.

L'attention aux jeunes a été une priorité de nos derniers synodes. Cette attention est fondamentale pour la vie diocésaine. Le Synode a souhaité que la réflexion sur les jeunes puisse se faire à l'occasion de toutes les questions abordées au travers des quatre priorités synodales (Spiritualité, Proximité, Diversité, Famille).



Mais il répliqua : il est écrit : ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra, mais de toute parole sortant de la bouche de Dieu.

Mt 4, 4

Comme les premiers témoins de la résurrection, les chrétiens convoqués tous les dimanches pour vivre et proclamer la présence du Ressuscité sont appelés à se faire dans leur vie quotidienne, évangélistes et témoins.

Jean-Paul II, Dies Domini 45, 1998

Les sacrements ont pour fin de sanctifier les hommes, d'édifier le Corps du Christ, enfin de rendre le culte à Dieu ; mais, à titre de signes, ils ont aussi un rôle d'enseignement. Non seulement ils supposent la foi, mais encore, par les paroles et par les choses, ils la nourrissent, ils la fortifient, ils l'expriment ; c'est pourquoi ils sont dits sacrements de la foi... Il est donc de la plus grande importance que les fidèles comprennent facilement les signes des sacrements et fréquentent de la façon la plus assidue les sacrements qui nourrissent la vie chrétienne.

Vatican II, Sacrosanctum Concilium 59

Valoriser ainsi la vie sacramentelle dans l'Église n'a de sens que si, corrélativement, on accorde toute sa place à l'expérience spirituelle. Car, en dehors de cette expérience, les démarches sacramentelles perdraient de leur profondeur. Il est donc important de relier sans cesse la pastorale sacramentelle à la proposition d'une vie animée par l'Esprit Saint, à la suite du Christ, une vie nourrie par la prière et la lecture des Écritures.

Lettre aux Catholiques de France - p 94, 1996

Ouvrir l'Évangile à ceux qui ont soif de vie spirituelle

Dans notre monde, des besoins spirituels sont exprimés, y compris par des personnes qui se disent sans religion.

Les chrétiens désirent approfondir leur propre vie spirituelle par une vie communautaire, par la relecture de leur vie à la lumière de l'Évangile : ils désirent accueillir les expressions de la «piété populaire» et les formulations nouvelles de la foi.

C'est pourquoi le Synode a demandé de répondre aux attentes spirituelles actuelles :

- par l'initiation à la prière sous diverses formes ;
- par la célébration plus fréquente des sacramentaux ;
- par l'étude de nouvelles formes de célébration ;
- par la mise en valeur de l'Eucharistie et du sacrement du pardon ;
- par l'ouverture, à chaque fois que cela est possible, de nos églises.

Il demande d'élaborer un projet de formation pour tous dans la perspective de la catéchèse à tout âge.



*En voyant cela, les humbles se réjouissent :
« À vous qui cherchez Dieu, à vous, longue vie ! »
Car le SEIGNEUR exauce les pauvres,
Il ne rejette pas les siens quand ils sont captifs.*

Psaume 69, 33-34

*À ceci tous vous reconnaîtront pour mes disciples :
à l'amour que vous aurez les uns pour les autres.*

Jn 13,35

*On t'a fait savoir, ô homme, ce qui est bon pour toi : rien d'autre que
de pratiquer la justice, aimer la miséricorde et marcher humblement
avec ton Dieu.*

Mi 6,8

Vivre l'Évangile du partage avec tous ceux que Dieu a mis en proximité

Le Synode a lancé un appel à «une participation renouvelée à l'Esprit de Pentecôte et à la mission». Comme le Christ auprès des pèlerins d'Emmaüs, nous devons nous rendre proches et cheminer ensemble dans nos lieux de vie.

Il nous invite :

- à réduire la distance qui existe entre les structures de l'Église et la vie des quartiers, des cités, des villages ;
- à faire en sorte que chacun puisse se sentir membre de la Communauté de l'Église ;
- à aller à la rencontre des personnes isolées, des familles, de ceux qui sont en demande de sacrement, et de tous ceux qui sont en dehors de nos cercles.

Cela pourra se faire par :

- la mise en place de personnes relais de quartier autour d'une équipe ;
- la valorisation de « l'engagement citoyen » pour la justice, la paix, la charité ;
- la présence dans la vie associative et culturelle ;
- la mise en place, là où c'est possible dans les secteurs, d'une équipe de personnes engagées dans la solidarité, et en lien avec les différentes associations caritatives ;
- l'utilisation d'Internet et d'autres formes nouvelles de communication, comme des échanges interactifs sur des questions de foi et de vie.

Il demande aussi :

- de choisir un membre au sein des Équipes Animatrices et des Équipes Pastorales de Secteur, chargé d'assurer le lien avec ces relais et communautés de vie locale ;
- d'élaborer un projet pastoral de secteur ;
- d'appeler les mouvements d'Action Catholique à soutenir et à encourager ces propositions.

Lorsque l'on parle de la communauté chrétienne, l'on ne parle pas d'un côté de ceux qui reçoivent, et de l'autre des étrangers. Il n'y a pas d'étrangers ni de migrants dans la communauté chrétienne : nous sommes tous des baptisés. Certes, il n'y a pas d'uniformité non plus et chacun peut appartenir à la communauté chrétienne par la médiation de différents groupes. Il faudrait dénoncer le racisme sous-jacent d'un regard qui obligerait ou ferait pression sur des migrants pour être mis d'office dans telle ou telle catégorie.

Lettre pastorale de Mgr Dubost
« J'étais un étranger... et vous m'avez accueilli »
mercredi des Cendres 2003

Aller à la rencontre ... Notre Église doit coller à la vie des Essonniens. Connaître, reconnaître, marcher avec chacun, être une Église présente aux conditions de vie : logement, éducation, école, transport, travail, étrangers, évolution de la science, médias.

Actes du synode 2007
Mgr Alain Bobière, Vicaire Général



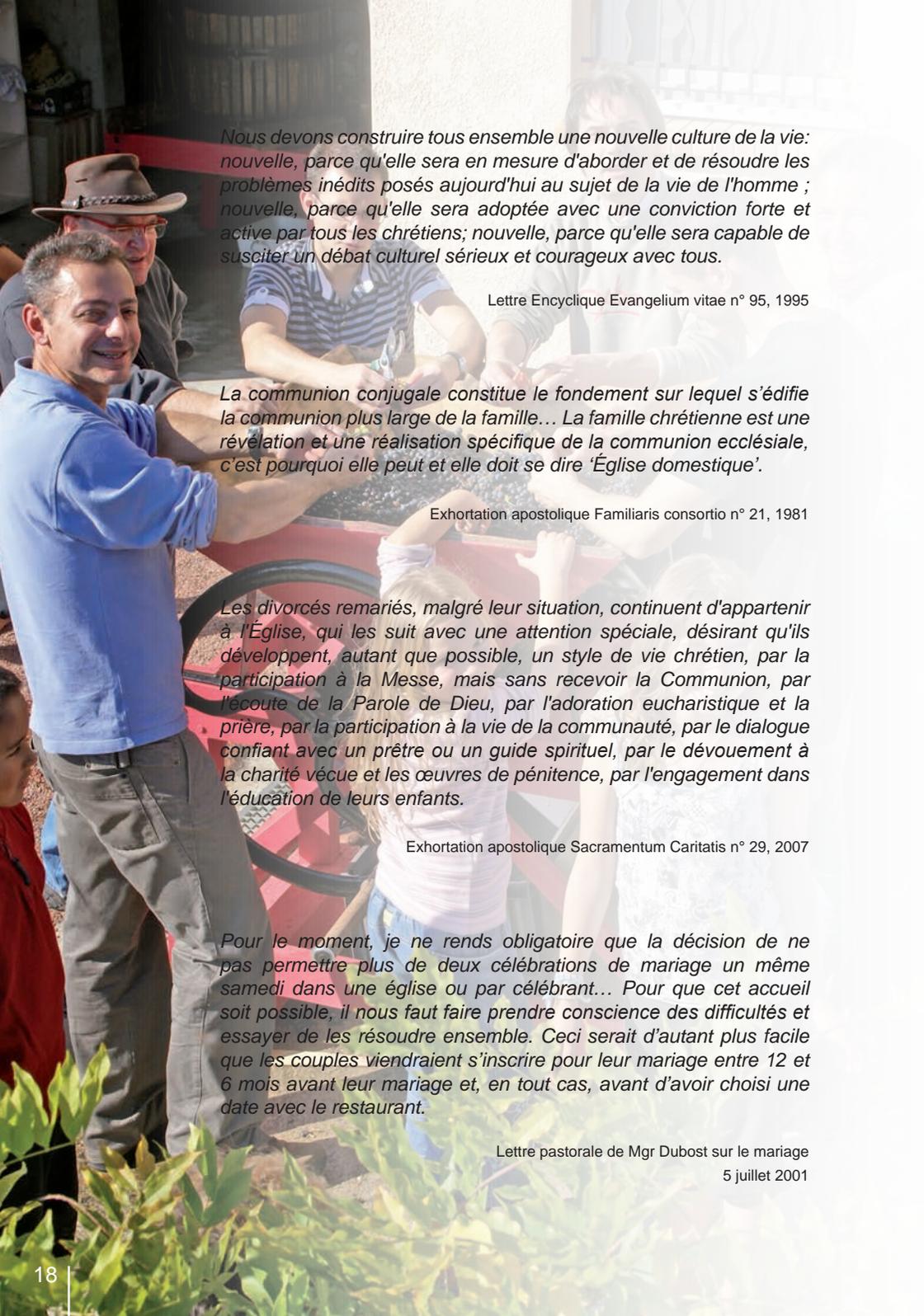
Célébrer l'Évangile

Dans une communauté diversifiée

Notre département est en pleine évolution. Nous vivons dans une société pluriculturelle et multi religieuse. Nos communautés chrétiennes rassemblent elles aussi des personnes d'origines et de cultures très diverses.

Le Synode propose donc :

- De créer une «équipe particulière pour la pastorale des peuples partout où cela est nécessaire ;
- De célébrer les sacrements de telle manière qu'ils soient une occasion de rencontre des cultures, où chacun pourrait exprimer sa foi à travers sa sensibilité et apporter sa richesse à la communauté ;
- D'inclure dans le projet pastoral de secteur des manifestations pour connaître et comprendre le sens profond des diverses traditions comme kermesses, repas, conférences, fêtes, témoignages, formations, etc.
- De sensibiliser et former les catholique à l'œcuménisme, à la connaissance des autres communautés chrétiennes, et de favoriser les rencontres avec les Églises sœurs ;
- De proposer des formations orientées vers le dialogue interreligieux ;
- D'organiser des visites – mosquées, synagogues, églises... - des voyages, des conférences visant un large public ;
- De concevoir et de mettre en œuvre ensemble des projets communs.



Nous devons construire tous ensemble une nouvelle culture de la vie: nouvelle, parce qu'elle sera en mesure d'aborder et de résoudre les problèmes inédits posés aujourd'hui au sujet de la vie de l'homme ; nouvelle, parce qu'elle sera adoptée avec une conviction forte et active par tous les chrétiens; nouvelle, parce qu'elle sera capable de susciter un débat culturel sérieux et courageux avec tous.

Lettre Encyclique *Evangelium vitae* n° 95, 1995

La communion conjugale constitue le fondement sur lequel s'édifie la communion plus large de la famille... La famille chrétienne est une révélation et une réalisation spécifique de la communion ecclésiale, c'est pourquoi elle peut et elle doit se dire 'Église domestique'.

Exhortation apostolique *Familiaris consortio* n° 21, 1981

Les divorcés remariés, malgré leur situation, continuent d'appartenir à l'Église, qui les suit avec une attention spéciale, désirant qu'ils développent, autant que possible, un style de vie chrétien, par la participation à la Messe, mais sans recevoir la Communion, par l'écoute de la Parole de Dieu, par l'adoration eucharistique et la prière, par la participation à la vie de la communauté, par le dialogue confiant avec un prêtre ou un guide spirituel, par le dévouement à la charité vécue et les œuvres de pénitence, par l'engagement dans l'éducation de leurs enfants.

Exhortation apostolique *Sacramentum Caritatis* n° 29, 2007

Pour le moment, je ne rends obligatoire que la décision de ne pas permettre plus de deux célébrations de mariage un même samedi dans une église ou par célébrant... Pour que cet accueil soit possible, il nous faut faire prendre conscience des difficultés et essayer de les résoudre ensemble. Ceci serait d'autant plus facile que les couples viendraient s'inscrire pour leur mariage entre 12 et 6 mois avant leur mariage et, en tout cas, avant d'avoir choisi une date avec le restaurant.

Lettre pastorale de Mgr Dubost sur le mariage

5 juillet 2001

Mettre l'Évangile au cœur des familles

La responsabilité de tous pour la réussite de la vie familiale a été une des originalités du 3^{ème} synode du diocèse.

La famille, sous les différentes formes qu'elle prend aujourd'hui, est cellule de base de la société et de l'Église.

C'est pourquoi le synode demande de :

- proposer des célébrations au sein des communautés chrétiennes qui manifestent l'importance de la vie familiale et l'encouragent ;
- intégrer dans la préparation au mariage la préparation à la vie familiale ;
- mettre en place un accompagnement effectif et régulier des familles, et créer des liens avec les associations susceptibles de participer à la promotion et à l'accompagnement des familles ;
- demander aux équipes de préparation au mariage d'échanger sur leurs pratiques pour favoriser un enrichissement et une aide mutuels ;
- organiser des temps de rencontres intergénérationnelles dans chaque secteur, au moins une fois par an ;
- porter à la connaissance de tous et mettre en application dans tous les secteurs les orientations pastorales promulguées par la Conférence des Évêques de France à Lourdes en novembre 2002 au sujet du mariage et de l'accueil des personnes divorcées ;
- créer dans chaque secteur une équipe officielle chargée d'accompagner et d'accueillir les divorcés et les divorcés remariés ;
- veiller à ce qu'une équipe « funérailles » soit constituée sur chaque secteur, et qu'une formation soit proposée.



GARE DE MASSY TGV



Ensemble
responsables
de la mission

C'est l'Évêque qui a la charge pastorale. Elle est partagée avec le corps des prêtres, le presbyterium. Un prêtre n'est jamais à son compte ...

Signifiant que c'est le Christ qui préside la communauté, la charge pastorale de l'Évêque et donc le rôle de présidence du prêtre dans son secteur est inaliénable. On pourrait lire ces mots en termes de pouvoir, j'aimerais les lire en termes de paternité. Le prêtre localement a un devoir de «paternité» spirituelle....

Sa valeur de signe ne dépend pas de ses qualités personnelles, de sa compétence, de son amabilité, mais de son ordination : c'est un signe vivant de la présence de Dieu. Accepter le prêtre, c'est affirmer que si «Dieu ne bâtit la maison, en vain peinent les maçons». Le prêtre est le signe que l'Église n'est ni une bande de copains qui se choisissent, ni une association qui s'organise en vue d'un but, mais un don de Dieu : dans l'Église, on ne se choisit pas. On est choisi par Dieu. Et dès lors, le but n'est pas un objectif matériel mais d'entendre ensemble la Parole de Dieu, dans l'amour, pour aller là où Il demande. Encore une fois, cette paternité n'a de sens que si elle s'inscrit dans la «paternité» collective du presbyterium et de son Évêque à l'égard du diocèse.

Alors que seul le prêtre préside l'Eucharistie, il est parfaitement normal et souhaitable d'associer des fidèles à l'exercice de la charge pastorale.

Lettre pastorale de Mgr Dubost
Annoncer l'Évangile de l'Espérance, p 14, 2004

Le prêtre est l'homme qui, choisi, a dit : « Me voici », « Tu sais que je t'aime », « Je te donne toute ma vie », « Le don de ma vie toute entière veut être un signe de l'obéissance totale du Christ à son Père .

Annoncer l'Évangile de l'Espérance, pp.13-14, 2004

L'Église, peuple de Dieu

C'est ensemble, dans la diversité des ministères, des services et des charismes que nous portons la responsabilité de la mission de l'Église. Cette conviction a été reprise dans l'enseignement du Concile Vatican II. Elle découle du mystère de l'Église, peuple sacerdotal, prophétique et royal. C'est pourquoi le Concile Vatican II, en parlant de l'Église, peuple de Dieu, a employé pour la qualifier le terme de « Sacrement ».

L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain.

Lumen Gentium 1

Dans son histoire, le diocèse a toujours voulu mettre en œuvre deux intuitions fondatrices du Concile Vatican II :

- L'Église est le Peuple de Dieu. C'est dans ce mystère qu'il faut sans cesse affirmer la pleine appartenance de tous les baptisés.
- L'Église est une communauté missionnaire au sein de laquelle chacun a une mission spécifique qui doit se vivre en communion avec les autres membres du Peuple de Dieu. La charge pastorale s'exerce ainsi dans une coresponsabilité différenciée.

Au service de ce peuple, des ministres ordonnés

Évêque

Successeur des apôtres et membre du collège épiscopal, l'évêque est, en coopération avec son presbyterium, le pasteur de l'Église locale qui lui est confiée. C'est au nom du Seigneur qu'il exerce la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner le peuple de Dieu. Avec les autres évêques, il porte le souci de toutes les Églises et en particulier les plus démunies.

Prêtres

Par le sacrement de l'Ordre les prêtres sont institués collaborateurs de l'évêque. Ils ont la charge pastorale de la communauté qui leur est confiée. Cette mission de pasteur, ils l'exercent comme signe sacramentel du Christ prêtre. Ils peuvent exercer ce rôle à trois niveaux : la présidence, l'accompagnement et la fondation. Ils ont la charge du tout mais pas de tout.

L'apostolat dans le milieu social s'efforce de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les mœurs, les lois et les structures de la communauté où chacun vit. Il est tellement le travail propre et la charge des laïcs que personne ne peut l'assumer à leur place comme il faut. Sur ce terrain, les laïcs peuvent mener l'apostolat du semblable envers le semblable. Là, ils complètent le témoignage de la vie par celui de la parole (9). C'est là qu'ils sont le plus aptes à aider leurs frères, dans leur milieu de travail, de profession, d'étude, d'habitation, de loisir, de collectivité locale.

Décret Apostolicam Actuositatem sur l'Apostolat des laïcs n° 13.1, 1965

Les laïcs, rassemblés dans le Peuple de Dieu et constitués en Corps unique du Christ sous un seul chef, sont tous appelés, quels qu'ils soient, à contribuer comme des membres vivants et de toutes les forces qu'ils ont reçues de la bonté du Créateur et de la grâce du Rédempteur, à l'accompagnement de l'Église et à son ascension continue dans la sainteté.

Constitution dogmatique sur l'Église, Lumen Gentium n° 33, 1964



Diacres

Par leur ordination, les diacres sont donnés comme collaborateurs de l'évêque et des prêtres pour servir le peuple de Dieu. Ils sont conformés au Christ Serviteur. Ils en sont les signes sacramentels et, par leur existence même, rappellent à chaque fidèle la nécessité de suivre le Christ Serviteur. Dans l'Église diocésaine, ils exercent leur ministère par leur présence au monde, la solidarité avec les pauvres, le service du frère, leur participation aux célébrations liturgiques, l'annonce de la Parole, la présidence des baptêmes, des mariages et des obsèques.

Document de référence à télécharger :

<http://evry.catholique.fr/Documents-de-reference-28>

Les rôles spécifiques des baptisés

Les laïcs

1 – Leur vocation propre

« La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu ».

Ils sont appelés par le don de l'Esprit Saint à vivre pleinement leur baptême et leur vocation dans les responsabilités qu'ils prennent, que ce soit dans leur vie familiale, professionnelle ou sociale. Cette vie est témoignage et apostolat : vivre la Bonne Nouvelle avec ceux qui sont autour d'eux.

C'est un appel à :

- aimer le monde dans lequel ils sont et à être des hommes et des femmes de dialogue ;
- connaître leur environnement local et aller vers « l'autre » ;
- ancrer leur vie de famille dans la foi ;
- s'engager dans le monde associatif, politique, culturel ou médiatique.

Pour cela, ces laïcs baptisés sont invités à :

- relire leur vie à la lumière de la Parole de Dieu ;
- découvrir la miséricorde de Dieu, notamment dans le sacrement du pardon ; participer à la célébration eucharistique, même en semaine ;
- prier et se former ;
- partager leur foi dans des groupes de parole.

Les hommes et les femmes consacrés sont appelés à offrir à l'humanité désorientée, minée et privée de mémoire, des témoignages crédibles de l'espérance chrétienne, en rendant visible l'Amour de Dieu qui n'abandonne personne et offrant à l'homme égaré des véritables raisons pour continuer à espérer ...
« si en effet, nous peinons et combattons c'est que nous avons mis notre espérance dans le Dieu vivant. »

1Tim 4, 10



2 – La charge pastorale de la communauté chrétienne

Dans l'Église universelle et notamment dans le diocèse, des laïcs sont aussi appelés à prendre part à la charge pastorale ; certains d'entre eux reçoivent des lettres de mission, soit au titre d'un service diocésain, soit à celui d'un secteur ou d'une paroisse, soit dans une aumônerie catholique. Cette lettre précise, entre autres, leur mission, le lieu de cette mission et leurs interlocuteurs référents.

Les religieuses et les religieux

Les religieux - qu'ils soient ou non ministres ordonnés - et les religieuses sont nombreux à être engagés dans la mission en Essonne. Leur vie communautaire est un témoignage pour tous.

Les religieux et religieuses contemplatifs, par leur vie de prière, sont au service du monde et au cœur de l'Église. Ils méditent la Parole de Dieu et accueillent ceux qui veulent partager leur prière. Ils sont attentifs à la vie du diocèse et du monde.

Les religieux et religieuses de vie apostolique ont à cœur de faire connaître le Christ Jésus. En cheminant avec des personnes, ils cherchent à leur révéler son Esprit à l'œuvre dans leur vie. Leur présence et leur action sont appréciées en particulier dans les cités où ils sont une présence de l'Église au quotidien.



Les secteurs pastoraux

Les paroisses

Au sein d'un secteur pastoral qui est l'unité pastorale de base, la paroisse est au service de la proximité. Elle prend aujourd'hui des formes très différentes :

- paroisses canoniquement distinctes où mouvements, services et Équipe Animatrice sont unifiés,
- paroisse avec plusieurs clochers, « identifiés » à la ville,
- paroisse subdivisée en fonction des lieux de cultes « clochers », quartiers, groupements paroissiaux.

Elle constitue une communauté humaine qui regroupe des catholiques sur la base de liens de proximité ou d'élection.

« La paroisse a pour vocation spécifique d'être ouverte à tous, de tenir un accueil, des espaces de célébration, de réflexion et d'activités auxquels tout chrétien peut accéder. Il n'est pas indifférent, même à ceux qui en usent peu, de savoir qu'ils y ont leur place et y sont attendus. »

Cardinal Marty

L'animation et le suivi de la qualité de vie d'une communauté paroissiale sont confiés à une Équipe Animatrice avec un prêtre comme modérateur.

L'articulation secteurs pastoraux – paroisses

Elle dépend largement de l'histoire et des possibilités locales. Pour autant, on appliquera toujours le principe de subsidiarité.

L'articulation secteur - paroisse se vit toujours dans une certaine tension entre une pastorale d'ensemble et un lieu de proximité. C'est dans le dialogue que l'ensemble des forces peut être mis au service de la mission.

Le responsable de secteur veillera à rencontrer régulièrement les responsables des Équipes Animatrices selon les modalités appropriées à son secteur.

Il veillera aussi à permettre une réunion annuelle (et/ou trimestrielle) des responsables des Équipes Animatrices (E.A.) avec l'Équipe Pastorale de Secteur (E.P.S.). Chaque année l'E.P.S. se donnera des objectifs précis et mesurables.

Chaque E.A. adaptera ces objectifs à sa situation (dans le cadre des quatre priorités synodales).

- La paroisse tient compte d'un certain nombre de réalités préalables historiques, sociologiques, culturelles, religieuses, administratives ...
- La paroisse est partie prenante dans ses choix et orientations de la pastorale commune mise en place sur le secteur.
- La paroisse travaille à une meilleure connaissance entre ses membres, à la convivialité et à un accueil des nouveaux venus.
- La paroisse est attentive aux réalités qui lui sont proches.
- Même si une paroisse est autosuffisante, elle est appelée à mettre en commun ses forces avec les autres paroisses, services et mouvements du secteur.

L'Équipe Animatrice

Le rôle de l'Équipe Animatrice est essentiel. C'est elle qui prend soin de la communauté paroissiale.

Pour cela, l'Équipe Animatrice veille à la qualité de vie d'Église de sa communauté paroissiale; vie spirituelle, vie liturgique, service des baptisés et des catéchumènes, service de la communauté humaine, participation à la vie locale. Sa responsabilité est donc multiforme et elle doit toujours choisir des projets, tout en s'interrogeant régulièrement sur ce qui pourrait prendre une place plus importante dans son action.

Parmi ces points d'attention, on trouve :

- soigner l'accueil dans la paroisse et chercher à ouvrir les portes de l'église ;
- donner à chacun une place et un rôle dans la communauté ;
- appeler des chrétiens à être des relais paroissiaux dans les quartiers ;
- créer des espaces de ressourcement de la vie chrétienne : lieux de prière, de parole, de lecture biblique, de formation ... ;
- veiller à ce que les fonctions de base de la vie chrétienne (liturgie, formation, charité) soient assurées localement ;
- susciter des initiatives et encourager les mouvements ;
- travailler en lien avec les autres présences d'Église (aumônerie, communautés, mouvements, etc.) ;
- relancer la conscience de nos racines juives et de notre fraternité œcuménique ;
- s'ouvrir à la diversité culturelle ;
- chercher à rencontrer et à connaître les fidèles des autres confessions. L'Équipe Animatrice désigne éventuellement quelqu'un pour assurer le lien avec les autres groupes religieux ;
- participer au renouveau de la catéchèse suivant le projet diocésain de catéchèse.

A partir des orientations du secteur, chaque paroisse, aidée par l'Équipe Animatrice, définit un projet adapté à sa réalité locale; ce projet devra être approuvé par l'évêque ou par son délégué.

Elle est, notamment par son responsable laïc, le lien naturel avec les instances civiles et associations locales.

Le prêtre est le modérateur de l'Équipe Animatrice: il lui revient en particulier de veiller à la qualité spirituelle du discernement, d'assurer la communion de tous dans l'engagement missionnaire et d'en vérifier l'authenticité évangélique. En lien étroit avec le responsable laïc de l'Équipe Animatrice, il conduit l'activité commune dont il rend compte à l'Équipe Pastorale du Secteur.

Dans les quartiers et cités, il existe une personne Relais autour d'une équipe ou de groupements paroissiaux

Dans la perspective missionnaire d'honorer une pastorale de proximité, chaque paroisse, dans la mesure du possible, veille à mettre en place des personnes relais de quartiers. L'Équipe Animatrice a pour mission d'appeler ces derniers parmi les chrétiens habitants de ces quartiers.

Les relais constituent un noyau missionnaire. L'Équipe Animatrice veille à leur accompagnement et à leur ressourcement.

Le Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques (C.P.A.E.)

Conformément aux dispositions du droit canon (canon 537), chaque communauté paroissiale se dote d'un Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques. La nomination de ses membres est faite par l'Évêque sur présentation du prêtre modérateur. Il apporte à l'Équipe Animatrice son aide pour dégager les moyens matériels au service de la mission, pour l'administration des biens de la paroisse et pour l'information de la communauté en matière économique.

La vie en Secteur



Un Secteur pastoral est un ensemble territorial de plusieurs communes. Il définit une partie de l'Église diocésaine, constituée à partir des réalités humaines de ce territoire particulier au sein duquel se trouvent des paroisses ou des groupements paroissiaux : il est essentiellement un lien de relation, d'échange entre communautés humaines et de partage.

Le Secteur pastoral est l'unité de base pour le diocèse d'Évry - Corbeil-Essonnes. Son animation est confiée à une Équipe Pastorale de Secteur dont le modérateur est le responsable de secteur.

Le diocèse est composé de **22 secteurs pastoraux**.

Le rôle du responsable de secteur est essentiel

Avec les Équipes Animatrices et les différents acteurs pastoraux, il doit être l'animateur spirituel et l'organisateur notamment par la mise au point d'orientations de secteur claires, à partir desquelles chaque paroisse (ou groupement paroissial) définit un projet adapté à sa réalité locale. Il doit se charger aussi de la mission à l'égard des réalités qui dépassent le cadre paroissial.

Les prêtres dans les secteurs

Dans les secteurs, les prêtres nommés solidairement (*in solidum*), les prêtres nommés « en lien » avec le secteur et les prêtres coopérateurs constituent l'équipe presbytérale de secteur pour le service du secteur pastoral.

Cette nomination a d'abord un sens spirituel. De par leur ordination, les prêtres forment un collège de coopérateurs de l'Évêque au service du diocèse. Dans ce même esprit, c'est en équipe qu'ils sont au service d'un secteur pastoral en coresponsabilité avec les laïcs baptisés.

Les prêtres étudiants ne sont pas nommés systématiquement « *in solidum* » ; ils se voient confier des tâches spécifiques par le responsable de secteur, qui tient compte de la charge de leurs études. Suivant leur disponibilité, ils participent à l'Équipe Pastorale de Secteur.

Les prêtres qui arrivent sur le diocèse sont d'abord « en lien » avec le secteur pastoral ; ils participent à l'Équipe Pastorale du Secteur et, généralement au terme d'une année, sont nommés « *in solidum* ».

L'Équipe Pastorale de Secteur (E.P.S.)

Elle est constituée habituellement des prêtres en activité sur le secteur, des diacres et des permanents laïcs en mission ecclésiale. Elle doit avant tout être un lieu de vie spirituelle et de convivialité, mais aussi un lieu où les enjeux pastoraux doivent être exprimés et débattus à la lumière de l'Évangile. L'Équipe pastorale coordonne la pastorale du secteur. Elle se donne les moyens d'une bonne communication. Elle peut éventuellement se doter d'un service de communication ou d'un délégué.

Les membres de l'Équipe Pastorale de Secteur se retrouvent régulièrement, dans la majorité des cas, une fois par mois.

Le Conseil Pastoral de Secteur (C.P.S.)

Le C.P.S. est un Conseil dont le rôle est de réfléchir à la vie pastorale en anticipant les évolutions et en analysant la situation à partir des réalités humaines, économiques, sociales, culturelles, associatives, politiques et pastorales. Le responsable de secteur le consulte sur les points qui lui paraissent nécessaires. Il se réunit à l'initiative et sous la responsabilité du responsable de secteur. Il est mis en place par ce dernier après consultation de l'E.P.S. Chaque membre de ce Conseil accepte cette responsabilité pour trois années. Son mandat est renouvelable une fois. Il reste en place l'année de l'arrivée d'un nouveau responsable de secteur.

Le Conseil de Secteur pour les Affaires Économiques (C.S.A.E.)

À l'initiative du responsable de secteur, les responsables de chaque Conseil Paroissial aux Affaires Économiques (C.P.A.E.) se retrouvent régulièrement au sein du Conseil de Secteur aux Affaires Économiques. Cette instance a pour objet : l'information réciproque, la recherche de péréquation au sein du secteur, la décision pour la prise en charge de frais de mission de secteur, la coordination des actions en matière économique, dans le souci du bien commun du diocèse.

Les secteurs peuvent aussi mettre en place

Une Équipe pastorale des peuples

(cf. fiche technique n° 6)

Sa mission est de permettre à chaque chrétien d'être fier de son origine et de pouvoir apporter à la communauté locale les richesses dont il est porteur pour pouvoir recevoir celles dont les autres sont dotés.

Cette équipe devrait favoriser :

- la rencontre des chrétiens d'origine étrangère par différentes approches ;
- la célébration des sacramentaux, la bénédiction d'appartements, de maisons, des familles, des nouveau-nés, la bénédiction des Rameaux dans les quartiers, etc. ;
- la prière dans les maisons à partir d'un réseau ;
- les temps de célébrations adaptés dans les quartiers ou dans l'église ;
- l'organisation de messes animées par des Africains, des Tamouls, des Portugais, des Vietnamiens... et de la messe des nations quand cela est possible ;
- les fêtes aux rythmes traditionnels, le partage annuel autour d'un repas où chacun apporte les plats de sa région ;
- la constitution d'un réseau de familles à partir de la catéchèse et de l'aumônerie pour entrer en contact avec les populations et les quartiers ;
- la participation aux réunions des associations de quartier ;
- la participation ou présence aux fêtes de quartier, animations, manifestations ;
- les rencontres interreligieuses.

Une Équipe mission solidarité

(cf. fiche technique n°5)

Sous la responsabilité de l'Équipe Pastorale de Secteur, il peut exister une équipe de personnes engagées dans la solidarité, en lien avec les différentes associations caritatives du secteur et avec le Vicariat solidarité.

Cette équipe aura pour mission de :

- créer une réelle synergie entre tous en facilitant la communication directe entre partenaires ;
- promouvoir la solidarité sur le secteur (attention envers les plus démunis, connaissance de ce qui se fait, sensibilisation des communautés, témoignage d'une Église plus solidaire...) ;
- proposer des actions communes, par exemple : états généraux de la solidarité avec les autres mouvements, célébration d'une journée «sacrement du frère», réalisation d'une plaquette spécifique... ;
- interpeller les pouvoirs publics, politiques et administratifs ;
- développer des actions ou des structures nouvelles si nécessaire.

Les vicariats



Un vicariat recouvre un territoire regroupant plusieurs secteurs pastoraux du diocèse. Il en existe **cinq** au total.

Des vicaires épiscopaux reçoivent la mission d'animer cette réalité diocésaine permettant la rencontre entre les Secteurs Pastoraux et les Équipes Animatrices.

Ils ont pour rôle l'information et la communication entre ministres ordonnés et laïcs en mission ecclésiale. Ils peuvent procéder à l'évaluation des projets pastoraux avec les prêtres, les diacres, les laïcs en mission, les représentants des services et mouvements, et réfléchir avec eux sur la mise en œuvre des priorités, des projets, ou de toute nouvelle action ou orientation.



Mouvements et groupes

Le droit de l'Église reconnaît la liberté d'association des fidèles afin que chacun puisse déployer ses charismes propres au service du Corps entier.

Ainsi notre diocèse se réjouit de l'existence de tels mouvements et groupes en Essonne (voir annexe 8).

Ils sont également une richesse par leur dimension souvent nationale, car des questions spécifiques peuvent y être travaillées de manière plus approfondie qu'au niveau diocésain.

Des tensions peuvent survenir entre le dynamisme propre de ces mouvements et groupes, et l'organisation et la vie d'une paroisse ou d'un secteur.

Ils sont appelés à **une écoute réciproque**, pour une articulation féconde.

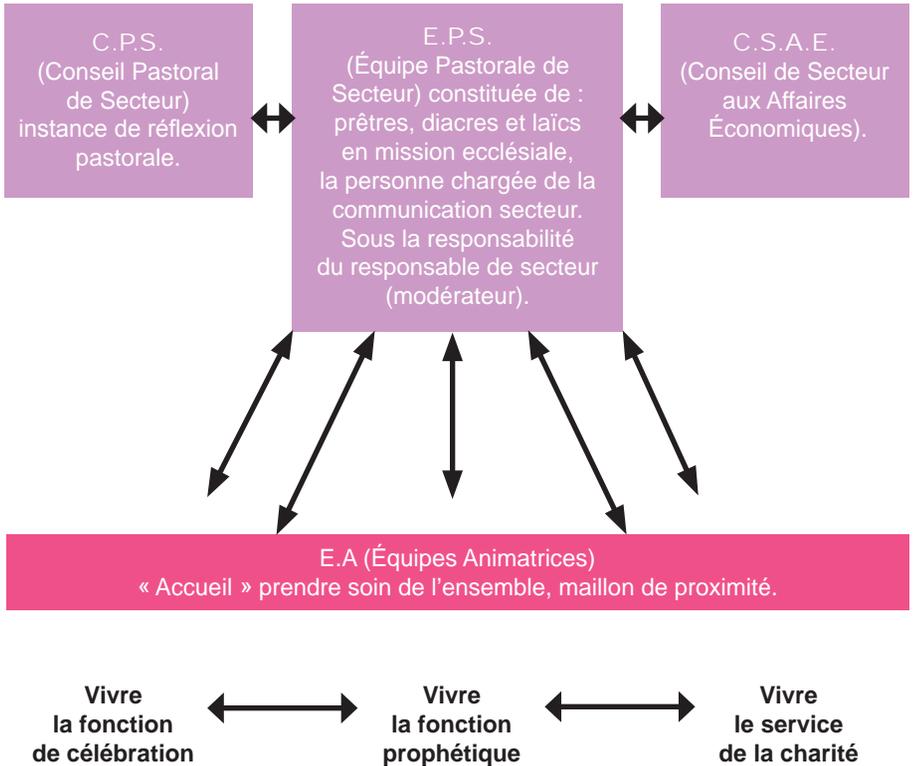


Fiches techniques

FICHE TECHNIQUE N° 1

PASTORALE DE SECTEUR :

PROPOSITION D'ORGANIGRAMME



RÉDACTION DU PROJET PASTORAL DE SECTEUR

Le Secteur pastoral est l'unité pastorale de base pour le diocèse d'Évry - Corbeil-Essonnes. Les projets pastoraux des communautés, des mouvements et services de ce secteur doivent s'articuler soigneusement avec le projet pastoral de secteur, et tenir compte de ses réalités propres suivant les lieux et en fonction de l'histoire locale.

OBJECTIF : Une Église en Essonne qui vive la communion et qui soit missionnaire.

BUT : - mobiliser les différents acteurs en pastorale d'un secteur sur quelques orientations à court ou moyen terme ;
- pouvoir en vérifier les applications et leur fécondité.

MOYENS : - avec le Conseil Pastoral de Secteur
- l'Équipe Pastorale de Secteur
- les Équipes Animatrices
- les Services et Mouvements d'Église.

Préciser quelques orientations spirituelles et pastorales concrètes pour faire vivre le secteur. Se donner des clés de lecture et d'évaluation. Le responsable de secteur et l'Équipe Pastorale de Secteur sont les garants de l'application de ce projet.

Canevas possible pour un Projet pastoral de secteur

1. FONDEMENTS

Convictions spirituelles: au nom de qui/de quoi, on agit. Expliciter.

Éléments d'histoire du secteur pastoral (pas de projet sans mémoire). Références à l'expérience passée, au Synode, à une visite pastorale, etc.

2. AXE SPIRITUEL

Référence à l'Évangile, aux Actes des Apôtres ou aux Épîtres. Le thème: par exemple, vivre la communion dans un secteur, c'est être plus missionnaire.

3. LE PROJET

Ce projet pastoral doit comprendre des fondements, un axe spirituel, une expression des réalisations concrètes à atteindre, un calendrier et des éléments d'évaluation.

4. LES RÉALISATIONS CONCRÈTES A METTRE EN ŒUVRE ENSEMBLE

Par exemple: dépliant, journal de secteur, préparation au mariage, organisation de la catéchèse, etc.

5. LE CALENDRIER

Échéances, délais, ...

6. UN BUDGET

L'ÉQUIPE ANIMATRICE (E.A.)

COMPOSITION

Elle est composée de laïcs, diacres, religieux ou religieuses choisis par la communauté locale et proposés à l'évêque qui les nomme. D'un prêtre de l'Équipe des prêtres du secteur, qui en est le modérateur.

CHOIX DES MEMBRES

Il se fait par élection ou cooptation, selon les statuts. On veillera à ce que l'E.A. soit constituée de membres représentant au mieux la diversité humaine et apostolique du territoire. Les élections ou la présentation des membres cooptés se dérouleront lors d'une assemblée générale de la communauté. Le renouvellement de l'E.A. s'opère périodiquement par fraction, selon les statuts, afin d'assurer la continuité nécessaire.

ORGANISATION

Pour accomplir sa mission, l'E.A. se choisit un responsable d'équipe pour un temps déterminé, fixé par les statuts. Ce dernier assure, en accord avec le prêtre, la convocation de l'E.A., l'ordre du jour, le déroulement des réunions, le suivi des actions décidées. Il est en lien avec le Responsable de secteur et l'E.D.A. (Équipe Diocésaine d'Animation). Il peut être aidé par un bureau. L'E.A. désigne un de ses membres pour participer, comme membre de droit, au Conseil Économique Paroissial.

Chaque réunion de l'E.A. comporte normalement trois temps :

- un temps pour regarder la vie des hommes
- un temps pour partager la Parole de Dieu
- un temps pour conduire la vie courante de la communauté.

Pour accomplir leur mission, les membres de l'E.A. auront à cœur d'établir entre eux une véritable communion fraternelle, et de s'aider à être ensemble témoins du Christ. En cas de conflit, il sera fait appel au Responsable de secteur.

Chaque année, au cours d'une assemblée paroissiale, l'E.A. présentera à la communauté le bilan de son action et proposera des objectifs pour l'année à venir.

STATUTS

Chaque E.A. se dote de statuts qu'elle propose à l'approbation officielle de l'évêque, par l'intermédiaire du responsable de secteur et de l'E.D.A. Ces statuts incluent des principes de fonctionnement et un projet pastoral.

Les principes de fonctionnement précisent :

- le nombre des membres et les conditions requises pour être élu ou coopté
- le mode de désignation des membres et de présentation des candidatures
- la durée du mandat et le mode de renouvellement de l'équipe, la fréquence des réunions.

Le projet pastoral est rédigé en fonction du projet pastoral de secteur.

APPEL ET INSTAURATION DE PERSONNES RELAIS DANS LES QUARTIERS, LES VILLAGES ET LES CITÉS

(motion synodale 3-2-2. - p 38 'Ensemble sur les chemins de la paix')

Il apparaît de plus en plus évident que nos paroisses doivent élargir leur mode d'entrée en contact avec tous ceux qui cherchent un sens à leur vie. En tant que chrétien catholique, cet axe missionnaire s'impose comme une urgence pour notre temps. Il faut que nos paroisses établissent une véritable révolution dans leurs fonctionnements. À côté des Equipes Animatrices indispensables au fonctionnement propre de la vie des paroisses, il faut inventer un nouveau mode de relation. Celui de la proximité est une urgence. Aller vers l'autre, sortir de sa paroisse.

Proposition

Identifier et appeler des personnes relais, seules ou en équipes, pour être présentes d'Église dans les quartiers, les villages, les cités, et qui soient relais de la paroisse. Insérées dans les quartiers et les villages, elles sont des rassembleurs de la foi et permettent de créer des liens avec les paroisses et les Équipes Animatrices. Là où c'est possible, initier un lieu relais sous la responsabilité d'un permanent bénévole ou rémunéré, entouré d'une équipe de chrétiens.

Définition de la mission du relais

- une présence chrétienne ;
- des personnes relais dans la vie du quartier ou tel immeuble de cité ;
- un lieu de prière, d'échanges, de dialogue possible ;
- des personnes relais pour les prêtres et l'équipe animatrice ;
- un lieu d'information des activités de la paroisse ;
- un réseau capable de dynamiser la communauté et de l'élargir.

Mise en œuvre

Bon nombre de chrétiens sont déjà présents dans les quartiers, membres de la paroisse à divers titres mais aussi parents de la catéchèse ou de l'aumônerie. Certains, après un service, perdent le contact, faute de temps ou de vouloir s'engager dans la vie ordinaire de la paroisse. Beaucoup remplissent déjà une mission et un rôle dans leur quartier, à très petite échelle et timidement, presque cachés. Après tout le discernement que cela suppose de la part des prêtres et de l'E.A., certains seraient tout à fait disposés à jouer un rôle plus large et plus signifiant à condition d'être reconnus officiellement par l'Église.

Cela suppose :

- une sélection minutieuse ;
- un accompagnement par le prêtre accompagnateur de la paroisse ;
- une formation continue ;
- des temps d'évaluation.

Un responsable de chaque relais de quartier reçoit mission du responsable de secteur après discernement de la candidature par les E.P.S. et C.P.S. pour une durée déterminée. Ce responsable doit être reconnu dans le quartier pour ses qualités humaines et spirituelles, et être capable de conduire une petite communauté. Il répond devant le prêtre référent de la paroisse et devant le responsable de secteur. L'équipe assure le lien avec la paroisse, les services et les mouvements. Les relais sont également les moteurs de la solidarité, de la charité, de la fraternité dans les cités et quartiers. (cf. motion 3.2.2 Actes du Synode) Les relais de quartier sont en lien avec l'Équipe Pastorale des Peuples et l'Équipe Solidarité-Mission. Ils se réunissent avec les prêtres pour les orientations pastorales présentes et à venir. Une place toute particulière leur sera faite lors des rassemblements de secteur.

MISE EN PLACE D'UNE ÉQUIPE MISSION SOLIDARITÉ

Les actions caritatives sont un témoignage que les chrétiens donnent au monde :

Nous nous battons contre la misère, la souffrance et la précarité pour une société de justice et de fraternité.

Nous nous engageons à accueillir et accompagner l'étranger.

« Ils croiront parce qu'ils verront que nous vivons l'amour que Dieu nous porte et que cet amour fait de nous des instruments de l'amour pour ceux avec qui nous vivons. »

Jean Paul II

Dans cette perspective, le Synode propose qu'au niveau de chaque secteur, sous la responsabilité de l'Équipe Pastorale de Secteur, soit mise en place une équipe de personnes engagées dans la solidarité, en lien avec les différentes associations caritatives du secteur et avec le vicariat solidarité.

Cette équipe aura pour mission de :

- créer une réelle synergie entre tous en facilitant la communication directe entre partenaires ;
- promouvoir la solidarité sur le secteur (attention envers les plus démunis, connaissance de ce qui se fait, sensibilisation des communautés, témoignage d'une Église plus solidaire...);
- proposer des actions communes, par exemple : états généraux de la solidarité avec les autres mouvements, célébration d'une journée « sacrement du frère », réalisation d'une plaquette spécifique... ;
- interpeller les pouvoirs publics, politiques et administratifs ;
- développer des actions ou des structures nouvelles si nécessaire.

Motion synodale 3-2-3 - p 43 'Ensemble sur les chemins de la paix'

« Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager. La fraternité n'est pas une option, c'est une nécessité (...) Ensemble, osons le changement de regard sur les plus fragiles. Abandonnons un regard qui juge et humilie pour un regard qui libère. Nous n'avons pas de prochain clé en main. La proximité se construit chaque jour. »

Message final Diaconia Lourdes 2013

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE PASTORALE DES PEUPLES

Motion synodale 9 - p 53 'Ensemble sur les chemins de la paix'

Notre diocèse a choisi de parler d'une pastorale des Peuples et d'une pastorale des primo-arrivants. Les communautés qui constituent aujourd'hui nos paroisses sont très mélangées, c'est la réalité de nos banlieues. Il y a des hommes et des femmes qui, différents par leurs origines et cultures, ont à vivre leurs originalités et leurs richesses ensemble : témoigner d'un unique Peuple de Baptisés. Un enrichissement voulu par le Créateur même.

Notre monde moderne, marqué par les flux migratoires, nous conduit à vivre le sacrement de l'Amour dans ce quotidien. Il n'est donc plus question d'intégration mais d'un vivre ensemble nécessaire, admis, assumé, comme une richesse, une force pour notre vie Église et notre humanité.

Rôle de l'Équipe

- suivant la nécessité pastorale, constituer une Équipe pastorale des peuples avec des habitants des quartiers et de tous chrétiens en lien avec les Relais de quartiers et cités ;
- une équipe sous l'autorité de l'Équipe Pastorale de Secteur ;
- une Équipe chargée de : - permettre aux croyants de se retrouver dans leurs identités, leurs traditions, à travers fêtes, messes en tradition culturelle, prière, liturgie... pour faire vivre leurs racines ; - favoriser la rencontre dans les familles ;
- permettre l'expression des groupes par des fêtes ethniques ;
- rendre visible une présence chrétienne dans la vie du quartier en participant aux manifestations organisées par les communes, MJC, Maison de quartier, office culturel, etc.

Mise en œuvre

Aller à la rencontre des chrétiens chez eux :

- sacramentaux : bénédictions d'appartements, de maisons, de familles, de nouveau-nés, bénédiction des rameaux dans les quartiers, etc. ;
- temps de prière dans les familles à partir d'un réseau ;
- temps de célébrations adaptés dans les quartiers ou dans l'église. Messe des Africains, des Tamouls, des Portugais, des Vietnamiens,... des Nations quand cela est possible ;
- fêtes, rythmes, danses traditionnelles, réflexions à organiser une fois par an, partage autour d'un repas composé des diversités culinaires des régions et pays concernés.

Constitution d'un réseau de familles à partir de la catéchèse et de l'aumônerie pour entrer en contact avec les populations et les quartiers.

Participation aux réunions des associations de quartier organisées par la maison des associations de la ville.

Participation ou présence aux fêtes de quartiers, animations, manifestations.

Rencontres interreligieuses.

ÉVALUATION DU PROJET

Elle se fera en **trois étapes** :

- estimation des résultats atteints ;
- correction et modification ;
- définition du chemin restant à faire (recherche de priorité).

La recherche d'une modification de projet ou d'un nouveau projet se fera toujours en ayant le souci de définir un objectif et une marche à suivre uniques, clairs et définis dans le temps, pour atteindre un objectif réaliste et applicable à la situation, qui soit basé sur des faits concrets.

Un temps de réflexion et de distance par rapport au contexte est essentiel. Il permettra de se poser des questions simples, telles que : Pourquoi ce projet ? Quels enjeux ? Quelles attentes ? Quel intérêt ? Quels objectifs ?

Parallèlement, il permettra aussi de replacer le projet dans une perspective plus large et de lui donner un sens. Pour aider dans la recherche de ce qu'on se donne l'intention de faire, il est utile de se poser les questions suivantes :

- Quoi ? Les actions
- Qui ? Les personnes ou groupe ou cible concernés
- Où ? Les domaines
- Quand ? La planification dans le temps
- Comment ? Les moyens, les méthodes
- Combien ? Le budget
- Pourquoi ? Les motifs, les objectifs

A monochromatic green-tinted photograph of two monks in a library. One monk is seated on the left, smiling, with his hands clasped. The other monk stands on the right, also smiling, with his hands clasped. The background is filled with bookshelves and a tall, thin metal stand with a spiral top. The word 'Annexes' is overlaid in white text in the center.

Annexes

Ces renseignements
sont donnés à titre d'information
et reflètent la situation
en 2013.

Relire l'histoire et la sociologie du département

L'Essonne

Le département de l'Essonne est souvent qualifié de «département jeune». À cela, plusieurs raisons : il est jeune dans son identité, car sa naissance date de 1964, suite à la réorganisation de la région parisienne. Il est également jeune dans sa démographie et son peuplement. Enfin, il est jeune aussi dans son urbanisation et son développement socio-économique qui ont également pris leur plein essor dans la décennie des années 1960.

Une terre pétrie d'histoire ...

Cette «jeunesse» est paradoxale car de nombreux vestiges permettent de suivre l'histoire des hommes qui l'ont habitée depuis cent vingt siècles.

Le département recouvre en partie quatre vieilles régions naturelles : le Hurepoix au Nord-Ouest, la Brie française au Nord-Est (rive droite de la Seine), la Beauce au Sud-Ouest et le Gâtinais français au Sud-Est. De nombreux cours d'eaux (la Seine, la Bièvre, l'Orge, l'Yvette, l'Essonne, l'École, l'Yerres, etc.) ont favorisé la présence de l'homme et le développement de ses activités: irrigation des cultures, transport des marchandises (Étampes a disposé d'un port de 1490 à 1676 pour le transport des denrées), force pour faire tourner les moulins.

Habitée bien avant l'époque gauloise, la région fut convertie au christianisme dans le sillage de saint Denis de Paris. Elle fut longtemps partagée entre les diocèses de Sens, de Chartres et de Paris. Puis la Révolution en fit un morceau de la Seine-et-Oise que recouvrait le diocèse de Versailles, avant qu'elle ne devienne le département de l'Essonne. De nombreux sites et monuments témoignent de cette longue histoire : églises et châteaux, fermes fortifiées et halles, résidences et parcs...

... sous l'influence de Paris

À mesure que s'étendit le royaume des Francs dont Paris devint la capitale, ses terres fertiles et giboyeuses y furent agrégées, fournissant blé et farine, betteraves et toutes sortes de denrées, viandes et bêtes, et d'autres choses nécessaires. Située entre Paris, Fontainebleau et Versailles, la région qui était déjà le jardin de nombreuses abbayes et monastères parisiens, devint aussi un lieu privilégié de villégiature pour des gens de gouvernement et de cour qui, rejoints par des parlementaires et des financiers, y firent construire leurs maisons des champs.

La région, qui était jusque-là essentiellement rurale, connut d'importantes transformations économiques et sociales à partir du milieu du XIX^e siècle. Outre le développement des grands moulins pour la transformation du blé ; l'exploitation des carrières d'où l'on extrayait des pierres, des grès et des sables pour les nouveaux aménagements de Paris et de sa banlieue, nécessita une main d'œuvre nouvelle dont une part arriva de l'étranger, et qui changea les habitudes de vie et d'habitat. L'essor industriel, surtout visible autour de la vallée de la Seine, développa les voies de communication ; dès 1840, l'utilisation progressive du

chemin de fer accéléra les échanges. Au XX^e siècle, l'industrialisation provoque l'urbanisation des communes du nord de l'actuel département et l'arrivée de nouveaux travailleurs dont les rangs se grossissent de plus en plus d'étrangers qui sont de moins en moins européens.

L'Essonne, un jeune département

C'est au cours de la décennie des années 1960 que l'Essonne va prendre le visage qu'elle revêt aujourd'hui. L'acte décisif et fondateur fut la création du département en 1964 dans le cadre du redécoupage de l'Île-de-France. Depuis l'Essonne construit progressivement son identité à l'image de la création de la ville nouvelle d'Évry. Modeste commune, elle est choisie à la place de Corbeil-Essonnes pour devenir le chef-lieu du département. Urbanistes, sociologues, économistes, architectes travaillent au sein d'un établissement public et font jaillir un ensemble urbain résolument moderne. Symbole du département, la Préfecture ouvre ses portes en 1971. L'Agora et le centre commercial d'Évry II sont inaugurés en mars 1975. Dix ans plus tard, accompagnant la première grande vague de décentralisation de l'État, c'est l'inauguration de l'Hôtel du département abritant le Conseil Général. Enfin, l'Église se dote d'une nouvelle cathédrale visitée par Jean Paul II en 1997. Une nouvelle évolution importante fait bouger les points de référence de l'action politique et administrative. En effet, en 1999, la loi permet aux communes d'opérer des regroupements pour mener en commun des actions dans des domaines choisis. Au 1^{er} janvier 2013, 20 intercommunalités regroupent les 196 communes du département : 9 communautés d'agglomération, 7 communautés de communes, 3 communautés interdépartementales, 1 syndicat d'agglomération nouvelle (SAN de Sénart en Essonne).

Des différences marquées entre le nord et le sud du département

Le tracé de la Francilienne qui relie Orsay et Les Ulis à Évry, et au-delà, marque la frontière entre deux zones très différentes du département.

Le Nord, est fortement urbanisé et peuplé: 87% des Essonniens y résident. Entre 1/4 et 1/3 des nouveaux arrivants de la décennie 1990 se sont implantés préférentiellement sur les communes du nord-ouest : Gif-sur-Yvette, Orsay, Massy et Palaiseau. Le logement collectif y est prépondérant et regroupe 92% des locataires du département. C'est aussi dans cette zone qu'il y a le plus d'emplois dans le département. Huit communes regroupent 1/3 (32%) des emplois du département : Évry, Massy, Les Ulis, Corbeil-Essonnes, Orsay, Palaiseau, et pour la zone sud, Étampes.

À l'opposé, la zone sud présente un habitat plus dispersé. La densité de population est de 154 habitants au km² dans l'arrondissement d'Étampes (1 156 habitants au km² au nord). Hormis les 2 pôles urbains que sont Étampes et Dourdan, l'habitat est constitué essentiellement de maisons individuelles (72% des logements) dont la plupart des habitants sont propriétaires (71%), avec un espace largement occupé par des espaces agricoles et forestiers. Enfin, une autre particularité distingue cette zone : le nombre d'habitants travaillant sur leur commune de résidence est beaucoup plus important que dans le Nord.

Un territoire traversé par de grandes voies de communication nationales et régionales *(sources : INSEE et Département)*

Si le trafic fluvial sur la Seine est devenu marginal (en 2003, 1 031 735 tonnes ont transité par les ports d'Athis-Mons, Corbeil-Essonnes, Évry, Grigny, Ris Orangis et Viry Chatillon), il va augmenter avec la création d'un terminal à conteneurs sur le port d'Évry. D'autres infrastructures à vocation nationale et régionale traversent l'Essonne :

le réseau routier s'est développé et agrandi sur les grands axes majeurs qui relient Paris au Sud de la France depuis l'occupation romaine : la Nationale 6, la Nationale 7, puis l'autoroute A6, vers Lyon, les Alpes, et les passages vers l'Italie; la Nationale 20, l'autoroute A10, vers Chartres, Orléans, Bordeaux ou Toulouse, et les Pyrénées. Pour rompre avec ce mode de construction et de circulation en étoile, une grande voie transversale a été tracée: la Francilienne (N 104) qui relie ainsi dans le département Orsay à Évry et au-delà.

Le réseau ferré a commencé à se construire en 1840 (la ligne Paris Corbeil). A côté des grands axes, des interconnexions sont devenues au fil des années des gares à l'intense activité : Juvisy, son énorme gare de triage, son interconnexion TGV, et plus récemment, l'interconnexion TGV à Massy. Trois grandes lignes de RER permettent aux franciliens de se déplacer quotidiennement pour leur travail entre Paris et le département: le RER B, sur l'Ouest du département, le RER C (Étampes - Dourdan), le RER D à l'Est du département.

Le nouveau Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF) identifie une vingtaine de lignes T Zen à l'horizon 2020. Conçu et développé par le STIF, le T Zen est comparable au tramway en termes de régularité et de fréquence. La première ligne T Zen 1 relie Sénart à Corbeil depuis juillet 2011. Sont à venir en Essonne le T Zen 2 : Sénart - Melun ; le T Zen 4 : Viry-Chatillon - Corbeil-Essonnes.

L'Essonne, un département démographiquement jeune

L'Essonne affiche la plus forte croissance démographique d'Île-de-France sur les cinquante dernières années. En effet l'Essonne a connu une augmentation de sa population de 60%, passant de 480 332 habitants en 1962 à 1 241 003 habitants en 2012. Depuis une vingtaine d'années, l'augmentation de la population est due principalement à l'augmentation de la natalité.

C'est une population globalement jeune : plus de la moitié de la population (57.4 % exactement en 2009) a moins de quarante-cinq ans contre 54,9% pour la France métropolitaine. Depuis une vingtaine d'années, l'évolution est un vieillissement progressif : le nombre des 60-74 ans augmente de 3% chaque année, alors que la part des moins de 40 ans décroît doucement.

La population essonnienne se caractérise également par une forte mobilité : près d'un quart des habitants ont quitté le département entre 1990 et 1999 ; une proportion d'arrivants en Essonne de 23% vient compenser ces départs. Les 3/4 de ces nouveaux arrivants ont moins de 40 ans.

Comme dans les autres départements d'Île de France, la présence de personnes immigrées est importante : 13,4 % de la population de l'Essonne en 2010 (soit 165 292 personnes). En 1999, les 3/4 des immigrés étaient de nationalité étrangère, le dernier quart étant devenu français par acquisition de la nationalité française. 40 % étaient d'origine européenne (dont 25 % du Portugal) et 40 % venaient d'Afrique (dont 25% du Maghreb). Les grands courants migratoires ont évolué au fil des années : les populations qui arrivent actuellement proviennent surtout de l'Afrique sub-saharienne et d'Asie.

Le parc de logements a accompagné cette croissance démographique, et l'Essonne dispose ainsi d'un parc immobilier relativement récent. Pour l'agglomération d'Évry, les 3/4 des logements ont été construits après 1975. Sur le plan social, la concentration dans certains de ces ensembles de population à faibles revenus ou en difficulté génère des phénomènes d'exclusion et de ségrégation. C'est un formidable défi que le département doit aujourd'hui affronter. Le nombre de résidences secondaires n'a cessé de décroître : en 2010 il représentait 1 % de l'ensemble des logements. Ces résidences secondaires sont localisées essentiellement dans les communes du sud du département.

L'Essonne en pointe dans la recherche et les nouvelles technologies

(source : Conseil Général de l'Essonne, l'Agence pour le Développement en Essonne)

A côté d'activités traditionnelles (commerce, services, petite industrie), le département se distingue par le développement plus particulier d'industries de pointe: Thalès, la SNECMA, Arianespace se sont ainsi implantées sur le département. Mais, la vocation scientifique et technologique du département est plus particulièrement ancrée aujourd'hui autour de deux pôles de compétitivité mondiaux: System@tic sur le secteur de Saclay, Orsay et les Ulis, Meditech santé sur l'agglomération d'Évry, ainsi qu'un pôle de compétitivité national Astech .

Le point de départ de ce formidable élan scientifique fut la construction à Saclay du premier centre d'études nucléaires français qui a ouvert ses portes en 1952 et de l'installation du CEA et du CNRS à Gif-sur-Yvette. La venue de grandes écoles (Polytechnique, Supélec, l'École Supérieure d'Optique, etc.), l'implantation d'une grande université scientifique à Orsay, et l'implantation de laboratoires et d'entreprises de haute technologie font de ce secteur un grand pôle scientifique et universitaire. Le pôle de compétitivité System@tic, est né de la volonté politique de fédérer toutes les énergies : écoles, université, et des entreprises comme Valéo, Thalès, Dassault aviations ou Alcatel Lucent, afin que la France reste en pointe dans ces domaines scientifiques (automobile et transport, télécommunication, sécurité et défense). En Île-de-France, 320 000 emplois sont concernés par le pôle de compétitivité System@tic, dont 100 000 dans les télécoms, 100 000 dans les transports et 50 000 dans la sécurité-défense. 42 000 emplois sont dans la Recherche & Développement dont 11 000 sur l'optique, l'électronique et le logiciel. Plus de 100 établissements de formation spécialisés et 50 000 emplois industriels dans 800 entreprises forment le socle technologique du pôle et en complètent l'écosystème.

Méditech Santé est de création plus récente, puisque l'objectif initial était d'en faire en 2010 le premier pôle industriel européen dans le domaine de l'innovation thérapeutique. A partir de l'élan donné par l'installation du laboratoire de recherche sur le génome humain par l'Association AFM-Téléthon, se sont créés l'Université d'Évry Val d'Essonne (1991), puis Gépole® qui vise à mettre en synergie et fédérer sur un même site les collectivités territoriales (Conseil Général de l'Essonne, Conseil Régional d'Île-de-France), la recherche publique et privée et les entreprises de biotechnologie. En 2013, Gépole® fédère 72 entreprises de biotechnologies, plusieurs centres de recherche et les équipements et plates-formes propres au Gépole®.

En 2007 est créé Astech (Aviation et aéronautique). Il fédère le CNES à Évry, SNPE à Vert-le-Petit, SUPELEC à Gif-sur-Yvette et de nombreux laboratoires du CNRS implantés en Essonne.

Au total, les deux universités accueillent 30 000 étudiants, et 10 000 chercheurs travaillent dans 400 laboratoires publics ou privés.

Emploi et travail en Essonne : on bouge !

(Source : INSEE)

En 2009, 599 993 actifs (actifs occupés et chômeurs) résident en Essonne. Compte tenu de la répartition de la population sur le département, la proportion d'actifs est plus importante sur la zone Nord que sur les communes du Sud qui, en ce qui les concerne, ont la plus forte proportion de personnes âgées. En 2013, le taux de chômage (7,7% de la population active) est l'un des plus faibles d'Île-de-France, et largement inférieur au taux national (12,5 %). L'une des particularités de ce département est le grand nombre d'actifs qui travaillent en dehors du département. Lorsque l'on regarde les chiffres, l'Essonne n'offre que 432 576 emplois sur son territoire, alors que la population active «occupée» est de 549 696. Comme d'autre part, 105 000 personnes travaillent en Essonne et habitent un autre département, c'est près de 211 000 actifs qui chaque jour se déplacent hors du département pour aller travailler. 60% d'entre eux (environ 126 000, soit 1/4 des actifs) se rendent à Paris. La communauté d'agglomération d'Évry Centre Essonne est la seule à attirer plus d'actifs qu'il n'en sort. A l'inverse, les flux de sortie sont les plus importants pour les communautés d'agglomération du Val d'Yerres et du Val d'Orge, territoires résidentiels. La zone Sud se distingue, puisque la moitié de ses habitants travaille sur leur commune d'habitation. Enfin, à côté de cette population active, 27 095 foyers (soit 52 268 personnes) ont bénéficié d'un minimum social versé par la Caisse d'Allocations Familiales en 2005 : 60 % de ces personnes ont touché le Revenu Minimum d'Insertion, 24 % l'Allocation Adulte Handicapé et 16 % l'Allocation Parent Isolé.

L'établissement pénitentiaire de Fleury-Mérogis

Au milieu du XX^e siècle, après la deuxième guerre mondiale, l'administration pénitentiaire doit faire face à l'état désastreux de la plupart des prisons: surpeuplement et vétusté rendent la situation particulièrement critique. La décision est prise, afin de fermer les prisons parisiennes de la Petite Roquette (prison de femmes) et la Santé, de construire un nouvel établissement à proximité de Paris. La réalisation de cet établissement est confiée à l'architecte Guillaume Gillet, associé pour ce projet à un magistrat. De taille inédite (c'est la plus grande prison du monde à l'époque), cette prison est conçue pour accueillir 3 000 détenus. De conception futuriste avec de nombreuses innovations, cet établissement incarnait une nouvelle vision de la politique pénitentiaire misant sur la réinsertion des détenus. Décrite par certains (on a parlé d'un «Hilton des prisons»), les mesures de sécurité vont progressivement être renforcées suite aux révoltes de détenus (1968, dès son ouverture, 1985, avec l'incendie provoqué par des détenus et détruisant une des ailes de la maison d'arrêt) ou aux évasions. Et puis... rien n'a pu endiguer le surpeuplement progressif et, alors que cet établissement était conçu pour 3 000 détenus, on en comptera jusqu'à 4 600, avec des matelas par terre pour accueillir ces sureffectifs. Parallèlement, le bâti s'est beaucoup dégradé.

Elle est aujourd'hui l'objet d'un vaste plan de rénovation. Octobre 2013 : ce sont quatre bâtiments sur sept qui sont entièrement rénovés, le service de santé dans des locaux modernes et bien équipés. Cependant, on ne peut pas vraiment mettre en œuvre une nouvelle politique de la détention car les bâtiments demeurent très chargés et les salles d'activité trop peu nombreuses, les professeurs manquent, les animateurs socio-culturels également.

L'Église catholique qui est en Essonne envoie une équipe (25 personnes, fin 2013) pour prendre soin de la vie spirituelle des personnes détenues, à leur demande et dans une grande variété d'action, traditionnelle comme la messe du dimanche dans chaque bâtiment mais aussi chaque semaine des groupes de parole autour de la Bible, des préparations aux sacrements et surtout des visites individuelles.

Conséquences pour l'Église en Essonne

En 1964, les nouveaux départements de la région parisienne sont créés : ce qui amène la naissance des diocèses correspondants – dont le nôtre appelé d'abord «diocèse de Corbeil-Essonne». Mgr Albert Malbois en devient le premier Évêque. Son auxiliaire est Mgr Yves Bescond. La collégiale Saint Spire de Corbeil-Essonne est alors élevée au rang de cathédrale. Mgr Malbois va approfondir sa connaissance du sud de l'ancienne Seine-et-Oise (il était auxiliaire de Mgr Renard, titulaire de Versailles) et va organiser l'Église diocésaine. En même temps, le président de Gaulle demande à son préfet de région, Paul Delouvrier, de «desserrer Paris». Le projet des Villes Nouvelles va alors apparaître; cinq vont naître autour de Paris, neuf en France. Des «anti-banlieues», c'est-à-dire; logement, travail, administration, loisirs, espaces verts à protéger ou à créer, diversification des quartiers. Tout sera mis en œuvre pour créer de véritables villes, mais nouvelles, en jouant notamment sur l'intégration sociale, les lieux de rencontre, etc. Des «villes à la campagne»! Un des buts était de permettre à six habitants sur dix, notamment les femmes, de travailler sur place. Le paysage, à tous points de vue, va changer. Certaines institutions de Corbeil-Essonne vont quitter cette ville «ancienne» pour s'implanter dans le nouveau chef-lieu, Évry. Le «Petit bourg» de 700 habitants va devenir une agglomération de 80.000. Le Père Malbois en tiendra compte: il va nommer deux prêtres chargés de prendre contact avec les aménageurs de cette future ville, afin de tirer les conséquences pastorales, de cette réalité. Il faudra évidemment du temps, et pour construire la cité, et pour s'y implanter.

Mgr Guy Herbulot succède à Mgr Malbois en 1978. A la suite de son prédécesseur, il va mettre en pratique les orientations du Concile Vatican II en créant les Secteurs Pastoraux, les Équipes Animatrices, les Conseils Pastoraux. Il relance l'œcuménisme et les rencontres interreligieuses, développe l'Action Catholique, rend les chrétiens attentifs aux migrants, au monde scientifique. Il édifie un évêché au cœur de la ville, puis la cathédrale de la Résurrection à Évry. Son successeur, en 2000, Mgr Michel Dubost, va continuer la dynamique missionnaire. Un troisième synode, après ceux de 1990 et 1996, va porter de nouveaux fruits sur plusieurs terrains: un intérêt plus grand pour la proximité et la rencontre, une réponse plus précise à ceux qui ont soif de vie spirituelle, une prise en compte de la diversité des communautés humaines et chrétiennes, une évangélisation plus fine des réalités familiales. En résumé, quitte à paraître un peu schématique, nous pouvons dire qu'à trois époques de la vie en Essonne, a correspondu la venue de nos trois évêques successifs :

- Sous la responsabilité du Père Malbois est née la ville d'Évry, qui devient le chef-lieu du département.
La participation active des chrétiens à la vie de leur Église, s'accroît.
- Sous le Père Herbulot est rédigé «Le Courage de l'Avenir» pour un réaménagement de la vie pastorale du diocèse, accompagné d'un document spécifique à la zone verte du département. Les chrétiens laïcs trouvent de plus en plus leurs places. Est édifiée la cathédrale de la Résurrection à Évry.
- À son tour, le Père Dubost prend le relais en prolongeant et en réactivant le travail de ses prédécesseurs, notamment par le troisième synode diocésain, dont les conclusions, promulguées à la Pentecôte 2007 sont réunies dans « Ensemble sur les chemins de paix ».

L'apport des congrégations religieuses et des communautés nouvelles

Le département a connu la présence de plusieurs Congrégations et Instituts religieux, tant masculins que féminins. En particulier des maisons de formations à l'exemple du Saulchoir à Etiolles pour les Dominicains, de la Clarté-Dieu à Orsay pour les Franciscains, de Ris-Orangis pour les Eudistes, des noviciats pour les Assomptionnistes, les Picpuciens, les Sœurs de Sion, les Lazaristes, Les Ursulines de l'Union Romaine, les Bénédictin(e)s, les Dominicaines ... Cette présence des communautés religieuses a permis à un nombre important de religieux et religieuses de participer à la pastorale diocésaine. La naissance des villes nouvelles a vu une grande implication des religieuses dans les cités, qui ont contribué ainsi à la consolidation du lien social.

Il faut cependant souligner que la majorité de ces Instituts et Congrégations ont quitté le diocèse pour plusieurs raisons: diminution du nombre des entrées, fermeture des noviciats et des maisons de formation, réorientation de la mission interne ...

Il reste que le diocèse salue l'apport de ces communautés dans l'édification de son histoire. Les Communautés Nouvelles telles le Chemin Neuf, l'Emmanuel, Shalom, Focolari... ont apporté le cachet de leur charisme dans l'animation spirituelle et pastorale. Cette diversité continue à contribuer à la richesse de l'Église en Essonne.

Paroisse Bienheureux Ceferino Giménez Malla

Proclamée paroisse personnelle **pour les Gens du voyage**, par Mgr Dubost, le 25 mars 2011, à Notre Dame de Bonne Garde à Longpont-sur-Orge. Cette paroisse n'est pas rattachée à un lieu géographique, mais à des personnes.

L'Enseignement Catholique en Essonne

Malgré les vicissitudes de l'histoire (les lois de 1905 et l'expulsion des Congrégations), cette présence de l'Église dans le domaine de l'éducation s'est transmise et s'est confortée jusqu'à nos jours. Une grande diversité d'établissements Diocésains ou Congréganistes, grands ou modestes par leur taille, concourent à la même mission : répondre au nom de l'Évangile aux besoins éducatifs et aux enjeux du monde d'aujourd'hui.

Se conjuguent ainsi dans les projets éducatifs des établissements, la volonté de faire acquérir les connaissances, de former les intelligences et de faire connaître et vivre le message de l'Évangile. Cet engagement se confirme par la mise en application des trois grands axes du projet diocésain de l'Enseignement Catholique promulgué par Mgr Dubost en septembre 2011 :

- La scolarité, l'accueil dans la continuité,
- Les liens établissements-Eglise,
- Une communauté d'appartenance

L'Enseignement Catholique en Essonne ce sont 26 écoles, 16 collèges, 17 lycées dont 3 proposent des sections professionnelles qui scolarisent un total de 22 309 élèves à la rentrée de septembre 2013. Ses effectifs sont en progression constante depuis 1986. En 2003-2004 l'effectif global était de 19 868 élèves soit une évolution de 12,29% sur dix ans. Le nombre de demandes d'inscriptions dépasse de façon importante la capacité des établissements et ce sont malheureusement environ 2000 demandes qui n'ont pu être satisfaites à la rentrée 2012 et à la rentrée 2013, faute de places.

Soucieux de se mettre au service de l'épanouissement des richesses potentielles de chaque jeune, voire de sa différence, l'Enseignement Catholique multiplie ses propositions éducatives avec la création de structures d'accueil des tous petits en maternelles, de classes d'adaptation pour enfants en difficultés, de dispositifs d'intégration scolaire pour jeunes handicapés, de formations professionnelles, technologiques et d'enseignement supérieur dont des classes préparatoires.

Implantation des établissements de l'Enseignement Catholique



On constate une concentration des établissements au nord du département en zone urbaine, tandis que le sud est démuní.

L'œcuménisme

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens donne lieu dans le diocèse à des rencontres et des temps de prière œcuméniques. En Essonne, le Jubilé de l'An 2000 a donné une impulsion nouvelle dans les relations avec nos frères des autres Églises. Nos partenaires des Églises sœurs sont peu nombreux et la dynamique œcuménique repose sur quelques pasteurs. Mais l'attachement commun à la Bible donne lieu à des temps de prière et de réflexion.

Le dialogue interreligieux : dans l'esprit d'Assise

Dans notre diocèse, le dialogue interreligieux est lui aussi ancien. Il est animé et soutenu par deux services diocésains: le service diocésain des relations avec le judaïsme et le service diocésain des relations avec l'islam. Des contacts et relations existent au niveau de certains secteurs et paroisses, ainsi qu'avec la Pagode bouddhiste d'Évry.

Les grands événements du diocèse

9 octobre 1966	Création du diocèse de Corbeil-Essonnes avec Mgr Malbois
1969	Notre-Dame de Bonne-Garde, patronne du diocèse
1978	Arrivée de Mgr Guy Herbulot
1980	Publication de « Le courage de l'avenir »
1983	1er rassemblement diocésain du Peuple de Dieu à Longpont-sur-Orge Publication du «Projet pastoral en zone verte» Publication d'une nouvelle version de «Le courage de l'avenir»
1987-1990 Premier synode A partir d'un questionnaire envoyé aux Essonniens	Être témoins en Essonne Solidarité avec les plus démunis Renouveau spirituel et liturgique Dialogue dans l'Église - Formation Les jeunes (16-25 ans), les cités populaires, le monde scientifique. Rassemblement diocésain des Coquibus, au Parc des Loges
1989	Le diocèse prend le nom d' Évry – Corbeil-Essonnes
1992	Publication d'une 3 ^{ème} version de «Le courage de l'avenir»
1996	Inauguration et Fête Cathédrale (Évry)
1996 Deuxième synode Évaluation par les Conseils de l'évêque	Propositions : Servir la rencontre et la solidarité Renforcer les liens humains Mettre en valeur les signes de vitalité Vivre dans la continuité du synode de 1990 Proposer la foi - Éveiller les vocations spécifiques Travailler ensemble Développer le dialogue entre croyants Tenir compte des évolutions de la société Dégager des moyens financiers et immobiliers adaptés
2000	Pentecôte 2000: Fête du Jubilé. Accueil de Mgr Michel Dubost
2004	Pentecôte 2004 : Fête diocésaine à Villebon et lancement du 3^e synode
2004 – 2007 Troisième synode Synode à partir des secteurs pastoraux Développer une pastorale pour notre temps, une pastorale de proximité, accessible à tous, initiée par chaque baptisé	Les quatre orientations promulguées à Pentecôte 2007 « <i>Le synode 2007 nous invite à être une Église qui Ose</i> » Spiritualité Ouvrir l'Évangile à ceux qui ont soif de vie Spirituelle Proximité Vivre l'Évangile du partage avec tous ceux que Dieu a mis en proximité Diversité Célébrer l'Évangile dans une communauté diversifiée Famille Mettre l'Évangile au cœur des familles



De gauche à droite, Mgr Malbois, Mgr Dubost, Mgr Herbulot à l'occasion des 40 ans du diocèse.

La pastorale de l'Enseignement Catholique

Un lien structurel existe entre les écoles catholiques et les paroisses

Les établissements doivent se concerter avec leur paroisse d'appartenance afin de déterminer ensemble les modalités de proposition et de célébration des sacrements :

En effet, si la proposition du sacrement est nécessairement faite à l'intérieur de l'établissement, une célébration commune avec la paroisse sera privilégiée à chaque fois que cela sera possible et pertinent.

Établissement et paroisse devront collaborer pour la préparation et pour la célébration. Un établissement peut difficilement s'investir simultanément avec de multiples paroisses. De plus, pour de nombreuses familles, la seule communauté ecclésiale de référence sera l'établissement catholique. Il sera alors nécessaire d'accepter les élèves d'autres paroisses dans la célébration commune des sacrements.

Des liens permanents de confiance et de collaboration seront tissés par l'établissement et le Secteur pastoral, entre les responsables pastoraux et leurs équipes respectives. Au-delà de liens plutôt informels, il est nécessaire qu'au moins un entretien de concertation ait lieu chaque année entre le prêtre responsable du secteur ou de la paroisse, le chef d'établissement et son adjoint en pastorale. Cet entretien permettra de faire le bilan des activités de l'année précédente. L'organisation des priorités se faisant en lien et en concertation avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.

Document de référence
établi de concert entre l'Enseignement Catholique et le Conseil Presbytéral

Les motions du Synode

- | | |
|----------------|--|
| N° 1 | Rôle de l'Équipe Animatrice |
| N° 2 | Renouveler les projets pastoraux |
| N° 3 | Promouvoir une pastorale de proximité |
| N° 5 | Promouvoir une attitude d'ouverture et de dialogue avec le monde |
| N° 6 | Faire face, dans nos structures, à l'évolution de la géographie humaine et des modes de vie dans notre diocèse |
| N° 7 | L'Église dans la société civile |
| N° 8 | Tenir compte de la diversité culturelle et religieuse dans notre département |
| N° 9 | Vivre la diversité culturelle dans notre diocèse est une grâce et un défi |
| N° 9bis | Culture scientifique |
| N° 10 | Permettre à chacun de trouver sa place dans l'Église |
| N° 11 | Soutenir les familles : Aider les couples à se préparer le mieux possible à la vie familiale – Accueillir les divorcés et les divorcés remariés – Célébrer et accompagner les familles |
| N° 12 | Formations pour tous |
| N° 13 | Catéchèse, une «ardente obligation» pour l'Église |
| N° 14 | Présence sur le Net |
| N° 15 | Vivre le deuil dans la culture actuelle |
| N° 18 | Répondre aux attentes spirituelles |
| N° 19 | Promouvoir l'intergénérationnel |

- Livrets des Actes du Synode, 'Ensemble sur les chemins de la Paix', disponibles à la Maison Diocésaine.

- Motions en ligne:

<http://evry.catholique.fr/IMG/rtf/motions-synodales-27mai07.rtf>

Les Conseils de l'Évêque

Pour orienter de façon adaptée à la vie des habitants de l'Essonne la manière de vivre en Église, d'annoncer l'Évangile, de signifier l'amour prévenant de Dieu pour chacun, l'évêque appelle des Conseils diocésains à l'éclairer dans sa charge et à la porter avec lui.

Ces Conseils ont pour rôle de débattre et de faire des propositions. Quand l'évêque les authentifie, elles deviennent le bien commun et la référence pour toute l'Église diocésaine.

Certains Conseils, prévus par le droit de l'Église, sont obligatoires :

le Conseil des Consultants,
le Conseil Presbytéral,
le Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques,
et l'Assemblée Générale de l'A.D.E.C.E. (*Droit français*).

D'autres Conseils sont laissés au jugement de l'évêque :

le Conseil Épiscopal
le Conseil Diocésain de Pastorale.

D'autres enfin sont créés pour répondre à des situations particulières au diocèse, et traduisent une volonté de l'évêque de vivre une responsabilité partagée dans des domaines sensibles :

le Conseil des Responsables de Secteur,
le Conseil Diocésain de la Vie Religieuse,
le Conseil Diocésain de Mission Ouvrière,
le Conseil Diocésain des Peuples,
le Conseil Diocésain des Jeunes.

Participant au ministère épiscopal,
les Conseils de l'évêque sont amenés à travailler ensemble
au service de l'Église diocésaine.

Le Conseil Épiscopal

Le Conseil épiscopal se réunit sous une des quatre formes suivantes :

* Le conseil épiscopal « ordinaire »

Le vicaire général, les vicaires épiscopaux au titre des vicariats, les vicaires épiscopaux chargés d'une mission particulière.

* Le conseil épiscopal « personnel »

Outre le Conseil épiscopal ordinaire, il accueille un délégué au titre des diacres, une déléguée des religieuses, un délégué au titre des laïcs et le Secrétaire général du diocèse.

* Le conseil épiscopal « service »

Outre le Conseil épiscopal ordinaire, il accueille différents délégués

Au titre de la proposition de la foi

- Catéchèse de l'enfance
- Catéchuménat
- Pastorale familiale
- Aumônerie de l'Enseignement Public
- Enseignement catholique
- Formation diocésaine
- Pastorale liturgique et sacramentelle
- Service de la vie spirituelle
- Service de la communication

Au titre des commencements

- Relations avec l'Islam
- Pastorale des peuples
- Pastorale des cités
- ACE, JOC, ACO

Au titre de la solidarité

- Secours catholique
- CCFD
- St Vincent de Paul
- Ordre de Malte
- Aide à l'Église en détresse
- Pastorale de la Santé
- Prison
- Le Nid
- Migrants nouvellement arrivés

Au titre de la vie de l'Église

- Équipe diocésaine d'Animation
- ACI, MCC, ACF, CMR, MCR
- Groupes de prière du Rosaire, groupes de prière charismatique
- Communautés de l'Emmanuel, du Chemin Neuf, de Gennésaret, Focolari
- Communauté Vie Chrétienne
- Oblatures bénédictines

Au titre des communautés croyantes

- Coopération missionnaire
- Œcuménisme
- Relations avec le judaïsme
- Service des pèlerinages
- Mission de France
- Jumelages

Au titre des jeunes

- Scoutismes
- MEJ
- Aumônerie étudiante
- Service des vocations

*** Le Conseil épiscopal « général »**

Il rassemble tous les membres du Conseil épiscopal.

Les services diocésains

- Service diocésain des vocations
 - Service diocésain de catéchèse
 - Service diocésain de l'enseignement public
 - Enseignement Catholique : commission d'animation pastorale
 - Catéchuménat diocésain
 - Pastorale familiale
 - Pastorale de la santé
 - Pastorale des peuples
 - Gens du voyage
 - Service diocésain de la communication
 - Service diocésain de la formation
 - Service de la vie spirituelle
 - Service diocésain de pastorale sacramentelle et liturgique
 - Service diocésain des servants d'autel
 - Équipe diocésaine d'animation des communautés catholiques
 - Service diocésain de la coopération missionnaire
 - Pastorale des pèlerinages et rassemblements
 - Œcuménisme
 - Relations avec le Judaïsme
 - Relations avec l'Islam
 - Commission d'art sacré
 - Tourisme et Patrimoine
 - Service des archives
-
- Musée Paul Delouvrier

Quelques textes diocésains de référence

- **Ensemble sur les chemins de la paix** (motions synodales)
3^e synode du diocèse d'Évry – Corbeil-Essonnes - Juin 2007
- Mise en application du **Motu Proprio** en Essonne - Décembre 2007
- **La catéchèse pour tous** – Juin 2009
- **La Pastorale des funérailles** - Guide Pastoral - Novembre 2009
- **Enseignement Catholique** du diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes
Septembre 2009
- **La confirmation** - Orientations pastorales - Février 2012
- **Les diacres permanents** - Juin 2013

Lettres pastorales de Mgr Dubost

- **Le mariage** - Juillet 2001
- **Le Dimanche est un jour de fête** - Juin 2002
- **J'étais un étranger... et vous m'avez accueilli** - Mars 2003
- **Annoncer l'Évangile de l'Espérance** - Avril 2004 (place des prêtres
dans les communautés)
- **Je l'aime, je parle de lui au Père** - Septembre 2005
- **Une porte ouverte** - Mars 2007
- **Au commencement** - Avril 2007 (le couple et la famille)
- **Les fidèles laïcs** - Novembre 2008 (20^e ann. de Christifideles laïci)
- **Le sens de Noël** - Décembre 2009
- **Réveillons notre amour du Christ** - Août 2012
- **Tant qu'on n'a que l'Amour...** - Août 2013

Ordonnances et décrets de Mgr Dubost

- **L'utilisation culturelle des églises** - Novembre 2004
- **Le traitement des prêtres** - Décembre 2004
- **A Propos des associations et des quêtes** - Décembre 2012

Conseil Diocésain de Pastorale

- **Accompagner les personnes en responsabilité d'Église** -
Septembre 2006
- **Accueillir est un acte de pastorale** - Juin 2007

Conseil Presbytéral

- **Liens entre paroisses et Enseignement Catholique.**
- **Articulation paroisses / secteur.**

Textes disponibles sur :
<http://evry.catholique.fr/Documents-de-reference-28>

Liste des mouvements et associations de fidèles

A.C.E. – ACTION CATHOLIQUE DE L'ENFANCE
A.C.F. – ACTION CATHOLIQUE DES FEMMES
A.C.I. – ACTION CATHOLIQUE DES MILIEUX INDÉPENDANTS
A.C.O. – ACTION CATHOLIQUE OUVRIÈRE
AIDE À L'ÉGLISE EN DÉTRESSE
AMOUR ET VÉRITÉ (Communauté de l'Emmanuel)
ASSOCIATION JONATHAN - PIERRES VIVANTES (Parents endeuillés)
ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
CANA (Communauté du Chemin Neuf)
C.C.F.D. – COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT
C.L.E.R. – AMOUR ET FAMILLE
C.M.R. – CHRÉTIENS DANS LE MONDE RURAL
COMMUNAUTÉ DE L'EMMANUEL
COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF
C.V.X. – COMMUNAUTÉ VIE CHRÉTIENNE
E.D.C. – ENTREPRENEURS ET DIRIGEANTS CHRÉTIENS
ÉQUIPES DU ROSAIRE
ÉQUIPES ENSEIGNANTES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
ÉQUIPES NOTRE-DAME
ESPÉRANCE ET VIE
FAMILLES NOUVELLES
F.C.P.M.H. – FRATERNITÉ CHRÉTIENNE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES
FOI ET LUMIÈRE
FRATERNITÉ NOTRE DAME DE LA RÉSURRECTION (Veuves consacrées)
FRATERNITÉ FRANCISCINE
FRATERNITÉ SÉCULIÈRE CHARLES DE FOUCAULD
GENNÉSARET
GROUPES DE PRIÈRE CHARISMATIQUE
GUIDES ET SCOUTS DE FRANCE
GUIDES ET SCOUTS D'EUROPE
GUIDES ET SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE
J.O.C. – JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE

M.C.C. – MOUVEMENT CHRÉTIEN DES CADRES ET DIRIGEANTS
M.C.R. – MOUVEMENT CHRÉTIEN DES RETRAITÉS
M.E.J. – MOUVEMENT EUCHARISTIQUE DES JEUNES
MISSION DE FRANCE
MISSION ÉTUDIANTE
MOUVEMENT DES FOCOLARI
MOUVEMENT DU NID
OBLATURES BÉNÉDICTINES
ORDRE DE MALTE – France
SECOURS CATHOLIQUE
SHALOM
SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - LOUISE-DE-MARILLAC
VICARIAT SOLIDARITÉ
VIVRE ET AIMER

p 21 - Montage photos - ©ADECE Communication

p 26 - ©La Sagesse, Corbeil

pp 12 et 24 - © fotolia

p 39 - ©photos.sgdf91.fr

Création graphique initiale: Agence Frague.com, Limours

Réédition : ADECE Communication - Novembre 2013

Allons vers l'autre !

Voilà, c'est reparti.

Sous une autre forme, et après avoir rempli sa mission, l'ancien « Courage de l'avenir » a donc fait peau neuve.

Dans l'Église de l'Essonne, nous continuerons « ensemble pour la mission ».

Notre nouvelle diversité culturelle est une richesse et nous nous y adaptons.

En rédigeant ce document pastoral, nous avons voulu tenir compte de tous les enjeux de ce XXI^e siècle, ici et maintenant, des conditions géographiques, sociologiques et culturelles qui sont les nôtres.

Toutefois, ce livret de référence et de travail ne donnera toute son efficacité que si chacun de nous, dans notre diocèse, se l'approprie et contribue à sa mise en oeuvre.

Église catholique en Essonne, c'est chacun de nous et tous ensemble.

« Ensemble pour la mission » n'est qu'un moyen. Le but, nous le connaissons : que l'Évangile devienne de plus en plus une Parole vivante.

Au vent de l'Esprit Saint...

Lumen Gentium